

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 18 juin 2020

**« Les aidants sont les grands oubliés de cette crise »<sup>1</sup>**  
**Le Collectif InterAssociatif des Aidants familiaux (CIAAF)**  
**demande aux pouvoirs publics la mise en place immédiate**  
**d'un chèque répit pour les aidants**

Le CIAAF, en collaboration avec l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), a réalisé une enquête pour mesurer l'impact du confinement sur les aidants ainsi que sur leurs besoins suite au déconfinement. 1 032 aidants y ont répondu entre le 24 avril et le 25 mai.

*«Le confinement a fait de moi : une femme de ménage, une infirmière, une secrétaire administrative, une institutrice, une éducatrice spécialisée et un punching-ball ! (pour mon fils)»<sup>2</sup>*

Le rôle déjà essentiel des aidants avant le confinement, s'est révélé vital dans la gestion de la crise sanitaire. Le CIAAF s'alarme des 1<sup>ers</sup> résultats de l'enquête, qui révèlent trois effets principaux du confinement sur les aidants :

### **1. Le confinement a fortement accru l'isolement des aidants.**

Les aidants familiaux ont largement pallié la fermeture des établissements ou la réduction des services d'aide à domicile. Si 67% des aidants répondants à l'enquête étaient accompagnés dans le rôle d'aidant avant le confinement, seuls 48% l'ont été pendant le confinement.

### **2. Cet isolement a été imposé aux aidants.**

Les aidants familiaux ont pour beaucoup subi de plein fouet la fermeture des établissements, la réduction ou l'interruption des services d'aide à domicile, ainsi que l'impossibilité pour leur famille de venir les aider. Les aidants ont alors dû s'adapter très rapidement pour accueillir leur proche à domicile, concilier télétravail et rôle d'aidant... Ce sont ainsi 79% des aidants qui déclarent que l'absence d'aide à leur côté provient d'une cause extérieure.

### **3. Une intensification de l'aide apportée à leur proche.**

Pendant la période de confinement, on constate une intensification de l'ensemble des types d'aide : tâches domestiques, suivi médical, surveillance, soutien moral, réalisation d'actes intimes, aide à l'autonomie, soutien scolaire adapté... Or, cette intensification des activités des aidants a des effets négatifs sur leur santé, qui déclarent notamment une nette augmentation de leur épuisement physique et moral.

→

---

<sup>1</sup> Témoignage issu de l'enquête, aidant de sa conjointe de 40-49 ans atteinte d'une maladie neurologique évolutive.

<sup>2</sup> Mère d'un enfant de moins de 20 ans atteint d'un trouble du spectre autistique.

**« Aider ne devrait pas rimer avec s'épuiser »<sup>3</sup>**

Le premier besoin exprimé par les aidants est la possibilité de pouvoir bénéficier de solutions de répit (34,27%). Cependant, la lourdeur administrative constitue un frein au recours pour plus de la moitié d'entre eux (50,98%) et le coût pour 44,53%.

**C'est pourquoi, sur la base de ces constats et des besoins exprimés par les aidants, le CIAAF demande :**

- La mise en place immédiate d'un chèque répit, d'un montant de 1 000€ et d'une validité d'un an.
- Une augmentation à court terme :
  - des services adaptés et de l'accompagnement professionnel à domicile,
  - des solutions de répit avec hébergement (séjours de vacances adaptées, accueil temporaire avec hébergement...).

**Le CIAAF constate que les aidant·e·s sont "les fantômes, les oubliés de la société"<sup>4</sup> de cette crise sanitaire et en appelle à la solidarité nationale pour une reconnaissance de l'aide et de l'accompagnement que les aidants ont procuré à leurs enfants, conjoint·e·s ou parents.**

**Contacts presse :**

Laure MONDET (Unaf) [lmondet@unaf.fr](mailto:lmondet@unaf.fr) 01 49 95 36 05

Sophie LASBLEIS (APF France handicap) [sophie.lasbleis@apf.asso.fr](mailto:sophie.lasbleis@apf.asso.fr) 01 40 21 10 93

**Les membres du CIAAF :**



<sup>3</sup> Père d'un enfant de 20-29 ans présentant une ou des déficiences intellectuelles.

<sup>4</sup> Mère d'un enfant de moins de 20 ans en situation de polyhandicap.